Rapport d'activité 2014

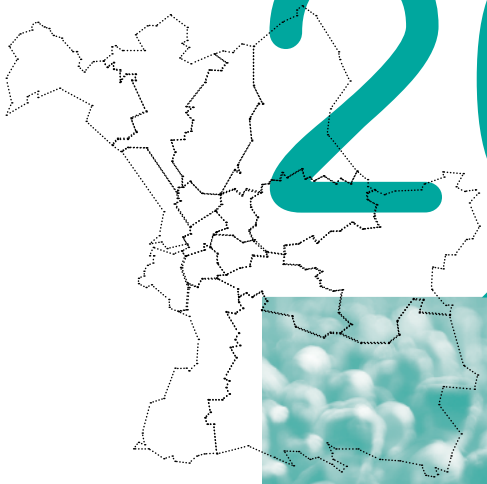

maison
de l'emploi
de Marseille

(tout le monde s'y retrouve)

Sommaire

ÉDITO 03

Chiffres clés 2014 04

De nouvelles orientations
pour une Maison de l'emploi réaffirmée ! 05

Gestion Prévisionnelle des Emplois
et Compétences Territoriales 06-07

Création d'activité 08

Responsabilité Sociale des Entreprises 09

Animation territoriale 10-11

Mobilité 12

Initier et transmettre 13

Perspectives 2015 14

Equipe 15

Édito

“ La Maison de l’emploi est un outil indispensable à l’approche de notre grande métropole ”

Par ses actions de diagnostic, d’accompagnement et d’anticipation pour le développement économique et social de nos territoires, la Maison de l’emploi est un outil indispensable à l’approche de notre grande métropole.

La spécificité de cette structure que j’ai l’honneur de présider est que tout le monde s’y retrouve : l’Etat, la Ville de Marseille, Pôle Emploi, la Région PACA, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, l’AFPA ainsi que l’ensemble des acteurs publics et privés de l’emploi. Je suis fier que, depuis 2014, les partenaires sociaux et les OPCA nous aient rejoints dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriales.
Je tiens également à saluer le travail de l’équipe des neuf salariés de la MDE, dirigée par Laurence FONTAINE, pour sa capacité à mobiliser les forces et compétences autour des enjeux de notre territoire.

Ce jeu collectif et les résultats significatifs que nous vous présentons dans notre nouveau rapport d’activités nous incitent à continuer à aller de l’avant.
Pour 2015, nos actions se concentreront sur nos filières innovantes ainsi que sur la vie de nos entreprises en matière notamment de ressources humaines. Il en va du maintien et du développement local de l’emploi.

Au-delà de nos secteurs traditionnels, notre démarche portera ainsi sur de nouveaux gisements d’emplois à exploiter sur l’ensemble de nos territoires. Que ce soit dans le commerce, l’économie numérique dans le cadre de notre label French Tech, ou encore dans la logistique urbaine et dans la réparation navale, liée au développement des métiers de la mer.

Nous étendrons encore plus largement notre label Empl’itude - 1er label territorial en France pour la Responsabilité Sociale de nos entreprises - au sein de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et de la région PACA.
Ce sont déjà plus d’une centaine d’entreprises qui ont été distinguées pour leurs bonnes pratiques en faveur de leurs salariés et de la création d’emplois.

Nous continuerons aussi à rendre encore plus visibles les projets structurants dans nos territoires auprès de tous les acteurs concernés. C’est dans cette perspective que nos Rendez-Vous Territoriaux - créés en 2014 et qui ont rencontré un vif succès dans la Vallée de l’Huveaune, au Nord et au Centre Ville de Marseille - seront reconduits autour de l’économie, de la mobilité et du mieux-vivre ensemble.

Avec la Maison de l’emploi, c’est tous ensemble que nous nous mobilisons pour l’attractivité de nos territoires, le développement durable de l’emploi et le rayonnement de notre future métropole.

J’en remercie encore profondément tous nos partenaires.

Dominique Tian
Premier adjoint au Maire de Marseille
Président de la Maison de l’emploi de Marseille

CHIFFRES CLÉS 2014

La Maison de l'emploi de Marseille en 2014 en un coup d'œil

9 salariés

15 élus mobilisés sur les actions 2014

14 institutions et collectivités actives dans la gouvernance de la MDE

150 entreprises directement impliqués sur les différentes actions conduites en 2014

1 démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriales commune

4 filières : logistique urbaine, réparation navale, commerce et économie numérique

350 participants à la première édition des Rendez-vous territoriaux

650 emplois proposés lors des Forums emploi Vallée de l'Huveaune et Marseille Nord

4 500 participants aux deux Forums emploi

23 entreprises labellisées en 2014 (106 au total)

1 660 personnes sensibilisées sur la création d'activité

1 118 bénéficiaires orientés vers la Centrale de Mobilité

9 cambriolages dans les locaux de la Maison de l'emploi de Marseille

DE NOUVELLES ORIENTATIONS POUR UNE MAISON DE L'EMPLOI RÉAFFIRMÉE !

Un arrêté du 18 décembre 2013 porte avenant au cahier des charges des Maisons de l'emploi. Le rôle des Maisons de l'emploi est désormais recentré autour de deux axes : anticiper et accompagner les mutations économiques et contribuer au développement local de l'emploi.

Anticipation et accompagnement des mutations économiques

Vaste programme ! Mais essentiel pour que les grands projets du territoire, comme ses mutations, révèlent leur potentiel de création d'emplois et que ceux-ci soient pourvus dans les meilleures conditions possibles, pour les femmes et hommes du territoire comme pour les entreprises.

Dans ce cadre, la MDEM assure un rôle de pilote en matière de GPECT : constitution et animation d'une concertation partenariale. Objectif opérationnel : sur un territoire donné, identifier les besoins à venir, envisager les formations nécessaires sur des filières stratégiques, en décroissance ou en développement, en organisant l'accompagnement des entreprises et des individus.

Appui aux actions de développement local

« Les maisons de l'emploi ont vocation à contribuer au développement local. Elles doivent de ce fait coordonner et fluidifier la transmission d'informations et les relations entre les acteurs sur le territoire, et non créer une nouvelle offre de services propre »*.

Les champs retenus par la Maison de l'emploi de Marseille en matière de développement local pour 2014 sont :

- Création d'activité
- Responsabilité Sociale des Entreprises
- Clause sociale.

Une méthodologie : coordonner, chercher les complémentarités

Plus que jamais, la philosophie d'action des Maisons de l'emploi est réaffirmée : construire et animer un partenariat local, de la gouvernance au terrain.

Parce que l'objectif premier est de rechercher les complémentarités et les cohérences entre tous les acteurs, au service d'une politique de l'emploi efficace, visible et lisible.

C'est dans ce cadre qu'ont été construites et mises en œuvre les orientations 2014, présentées dans le présent rapport d'activité.

*Article 3.1.2 de l'avenant modificatif du cahier des charges des Maisons de l'emploi du 18 décembre 2013

GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS

Accompagner et anticiper les mutations économiques

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriales est au cœur de l'anticipation et l'accompagnement des mutations économiques. Chargée par l'Etat et la Région d'initier et coordonner une démarche GPECT à Marseille, la Maison de l'emploi de Marseille a concentré son effort sur quatre filières prioritaires : le commerce, la filière numérique, la logistique urbaine et la réparation navale.

Une approche globale pour répondre aux enjeux du territoire

Conforme à la culture de la Maison de l'emploi de Marseille, le pilotage de la démarche s'articule ainsi ;

• Une logique d'action :
Sécuriser les parcours des personnes (salariés et demandeurs d'emploi) et accompagner les entreprises ;

• Une méthodologie qui pose un processus clair et partenarial :
- un diagnostic partagé,
- des enjeux identifiés,
- un plan d'action co-construit,
- une évaluation en continu.

• Une démarche partenariale :
- un co-pilotage Etat et Région PACA,
- une implication des Collectivités, des partenaires sociaux, des OPCA, de Pôle emploi, etc
- l'association des Consulaires, des partenaires de l'emploi, d'acteurs spécialisés et experts.

Une démarche qui s'inscrit dans la durée et a vocation à modifier les pratiques

Les entreprises sont au cœur de la démarche. Elles sont à la fois bénéficiaires des actions tout en participant à leur construction.

Commerce et filière numérique : des enjeux complémentaires
Le secteur du commerce est le deuxième employeur de Marseille, confronté à des risques majeurs. La filière numérique, elle, est un fer de lance du territoire, en pleine croissance, avec notamment la labellisation « French Tech », mais elle peine à recruter.

Quelles passerelles tisser entre ces deux filières complémentaires ?

Comment la croissance du numérique peut-elle booster le développement ou compenser tout ou partie des risques auxquels est confrontée la filière du commerce de proximité ?

En 2014, trois enjeux ont été identifiés par les acteurs de cette GPECT et un plan d'action construit pour 2014-2015 :

- Adapter les compétences du commerce de proximité aux nouvelles exigences du marché (tourisme et e-commerce),
- Construire des parcours professionnels entre commerce, centres de relation clients et e-commerce,
- Faire émerger des compétences au service de l'industrie du contenu numérique.

ET COMPÉTENCES TERRITORIALES

Logistique urbaine : croissance forte, attractivité faible

16 000 salariés, 660 employeurs, 1 300 recrutements prévisionnels pour 2015.
Une filière dont l'expansion est directement liée à celle du e-commerce autour des activités de gestion, tris des colis, livraisons de courtes ou moyennes distances.
Une activité en pleine mutation dont les métiers et les conditions de travail sont marqués par une image pénalisante pour les recrutements et un turn over qui fragilise la croissance.
Attention danger, donc !
Depuis juin 2014, un travail important est conduit pour bâtir des parcours professionnels, en direction des salariés mais aussi des intérimaires et des demandeurs d'emploi, pour sensibiliser les entreprises et autres acteurs du territoire sur les enjeux emploi et pour proposer des solutions aux entreprises sur leurs problématiques RH.

Réparation et déconstruction navales : profiter du cycle vertueux

30% des emplois nationaux de la filière en Provence Alpes Côte d'Azur. 600 salariés dans les Bouches-du-Rhône.
La réparation industrielle redémarre sur Marseille ; celle de moyenne et grande plaisance continue de se développer.

Une filière dont la nature des emplois, les conditions de travail, les représentations liées au poids de l'histoire, les limites de l'appareil de formation rendent particulièrement difficiles les recrutements locaux. Une filière fortement concurrentielle qui favorise peu les coopérations.

2014 a permis de construire les bases d'un partenariat et de commencer à partager les enjeux. Un plan d'action sera défini et mis en œuvre en 2015. Sa priorité : faire émerger des compétences locales et une main d'œuvre adaptée et disponible.

Une plateforme numérique territoriale : partager et diffuser

La Maison de l'emploi et ses partenaires ont posé les bases d'une véritable plateforme territoriale dédiée aux mobilités et parcours professionnels. Un outil pour les professionnels de l'emploi, les entreprises, les salariés et demandeurs d'emploi. La suite en 2015.

Les seniors : une ressource pour demain

La catégorie des seniors, âgés de plus de cinquante ans, est celle qui connaît la plus forte progression en matière de taux de chômage. En Provence Alpes Côte d'Azur ce sont près de 100 000 seniors sans emploi.

Ils représentent une somme d'expériences et de compétences considérables, potentiellement utiles au développement et à l'évolution des entreprises des filières visées par le travail de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriales.

L'action conduite en 2014 a permis d'identifier des pistes qui seront mises en œuvre en 2015, portant notamment sur le repérage des compétences disponibles, l'évolution des représentations comme sur l'amélioration des parcours professionnels, grâce notamment aux divers outils d'aide à la formation et l'emploi.

CRÉATION D'ACTIVITÉ

Créer et faire vivre son entreprise
Le travail de coordination conduit par la Maison de l'emploi de Marseille permet de disposer d'une vision globale assez précise de la création d'entreprise accompagnée, à Marseille. Un processus structuré, dans lequel information et accompagnement sont fondamentaux ; dans lequel il est aussi déterminant de réduire le plus possible le taux de mortalité précoce des entreprises.

De l'envie au projet

En 2014, près de **1 660 personnes ont bénéficié d'une primo information sur la création d'entreprise et du dispositif Service d'Amorçage de Projets (SAP).**
Ces dispositifs permettent, le plus en amont possible, de proposer la bonne orientation, le bon interlocuteur ; ou bien de réorienter celle ou celui pour qui la création d'entreprise ne serait pas la bonne orientation.

Quelques chiffres clés :

- 2.453 personnes ont été accueillies par l'un des acteurs de la création.
- 61% des personnes accueillies ont bénéficié d'un accompagnement par l'un des opérateurs
- 43% des personnes accompagnées dans leur création sont des femmes
- Parmi les créations, 36% sont des femmes. La diminution de la part des femmes à chaque étape du processus de création atteste de difficultés spécifiques et de formes de discrimination
- La durée moyenne d'un accompagnement est de 3 mois
- 81% des personnes accompagnées sont inscrites à Pôle emploi
- Enfin, seulement 8% des entreprises créées ont été accompagnées.

Et après la création ?

Le suivi post création est fondamental pour consolider des activités souvent portées par des personnes issues d'une période de chômage, socialement fragiles.

Grâce à une attention particulière des dispositifs publics d'aide à la création, on constate que le nombre de suivis est en progression significative (+40% en 2012).
En 2014, pour renforcer encore cet accompagnement post création, la Maison de l'emploi de Marseille a initié l'action **« mentoring in situ ».**

Objectif :
Accroître le taux de survie des jeunes entreprises.

Une méthode :
Accélérer la croissance d'une nouvelle entreprise, au sein d'une PME du territoire qui devient son hôte durant une période de neuf mois.
Mise en place opérationnelle en 2015.

Un processus structuré
Taux de transformation minimum par phase

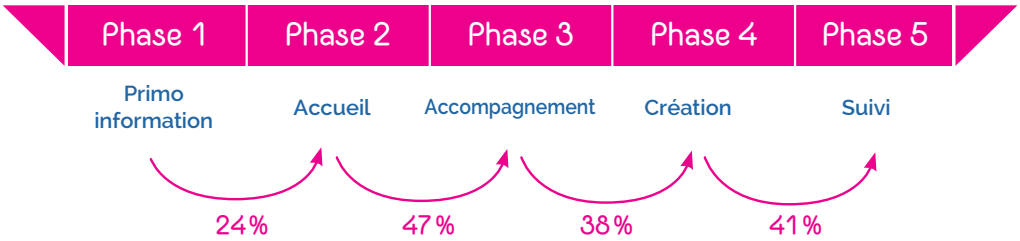

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

Empl'itude : bonnes pratiques en croissance !

Démarche innovante s'il en est, le Label Empl'itude a été créé en 2008. Depuis, il identifie, valorise et réunit les entreprises exemplaires en matière de gestion des ressources humaines et d'engagement territorial pour l'emploi.

En 2014 le Label a poursuivi sa progression avec 23 entreprises labellisées, **portant à 106 le nombre d'entreprises distinguées** depuis 2008.

Elles se rencontrent chaque trimestre pour échanger leurs bonnes pratiques et progresser sur des thématiques de Responsabilité Sociale des Entreprises.

Elles s'avèrent également être des supports solides aux expérimentations menées en matière d'emploi et de création d'activité.
Né à Marseille, l'essaimage du Label, sollicité notamment par les entreprises, est devenu réalité en 2014 sur les territoires d'Avignon (84), Cannes (06) et Toulon (83). Premières labellisations attendues en 2015.

www.label-emplitude.fr

Crédit photo : Ville de Marseille

Transformer les pratiques au service de l'emploi

En 2011, les travaux du Comité d'Orientation pour l'Emploi ont mis en avant la nécessité de modifier certaines pratiques professionnelles pour favoriser l'emploi et son accès égal à tous et toutes.

En 2014, financée par l'Etat et la Ville de Marseille, une expérimentation a été lancée avec les entreprises du secteur de la propreté. Elle vise à favoriser l'intervention de ces entreprises dans les locaux d'entreprises aux heures traditionnelles de travail et non de façon décalée. Ce qui suppose une évolution des pratiques des donneurs d'ordre.

Objectifs :
revaloriser un métier et faciliter l'accès aux emplois pour les femmes en réduisant le temps partiel subi.

Pour coordonner l'expérimentation, la MDEM a réuni la Fédération des Entreprises de Propreté, le FARE et la Délégation Régionale aux Droits des Femmes.
4 ateliers, 20 donneurs d'ordre (Ville de Marseille, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, services de l'Etat, mais aussi la CAF, Pôle emploi, et des donneurs d'ordre privés tels que le Crédit Agricole ou la Caisse d'Epargne) et entreprises de propreté mobilisées par ateliers.
Des diagnostics ont été engagés, des cahiers des charges ont été adaptés et, pour les plus avancés, de nouvelles pratiques d'ores et déjà été mises en place.

Une démarche de modification des représentations à suivre et ouvrir à d'autres secteurs.

ANIMATION

Animation territoriale

Depuis sa création, la Maison de l'emploi de Marseille s'investit dans une logique territoriale, faisant des territoires Nord, Centre et Vallée de l'Huveaune la priorité de son action.
Cohérence, partenariat et efficacité sont les maîtres-mots de cette approche territoriale.

Rendez-vous territoriaux : mettre en cohérence les actions et projets économie / emploi

En complément de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriales, la Maison de l'emploi de Marseille a créé en 2014 les 3 Rendez-vous territoriaux sur ses territoires prioritaires.
Il s'agit de sensibiliser les acteurs publics et privés aux enjeux du Nord, du Centre et de la Vallée de l'Huveaune, sur les forces, les faiblesses et surtout sur les dynamiques et les projets. Une logique d'anticipation pour construire ensemble les territoires, la ville et la métropole.

350 participants, dont 50% d'entreprises. Des échanges, des outils créés et partagés. Trois films ont été réalisés pour mieux comprendre la situation de ces trois territoires et les dynamiques en cours.

Une démarche évidente.
Mais une première, à Marseille !

Retrouvez les films territoriaux sur le site de la MDEM ***www.mdemarseille.fr***

5 juin 2014. Eco'Forum entreprises de l'Huveaune Vallée

En partenariat avec les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée.
Les chiffres clés du territoire :
- 4 arrondissements.
- 245 000 habitants.
- 14 485 établissements.
- 12,8% de taux de chômage.

Un territoire dynamique en terme de création d'activités et d'emplois (+25% depuis 1993). Les secteurs créateurs d'emploi sont le commerce, le sanitaire et social, les services aux entreprises, l'hébergement et la restauration, la Recherche & Développement.

Un enjeu majeur :
Les dynamiques en œuvre autour de Valentine Vallée Verte ainsi que les projets d'infrastructure comme le Pôle multimodal de la Barasse et un foncier disponible font de la mobilité un enjeu majeur sur ce territoire.

ECO'FORUM
Entreprises
de l'Huveaune Vallée

TERRITORIALE

27 novembre 2014. Les Rendez-vous territoriaux, Marseille Nord

En partenariat avec Cap Au Nord Entreprendre.
Les chiffres clés du territoire :
- 4 arrondissements.
- 245 000 habitants.
- 14 300 établissements.
- 23,7% de taux de chômage.

Le territoire nord se caractérise par :
- De nombreux projets de développement : Euroméditerranée 2, Forme 10 pour la réparation navale, création du terminal de transports combinés de Mourepiane pour la logistique, extension de Grand Littoral, ...
- Une problématique toujours aussi prégnante : comment profiter du vivier de compétences du territoire ?
- Un accès qui reste difficile et des déplacements compliqués à l'intérieur de ce territoire.

8 décembre 2014. Les Rendez-vous territoriaux, Marseille Centre

En partenariat avec La Cité des Entrepreneurs d'Euroméditerranée et l'EPA Euroméditerranée.
Les chiffres clés du territoire :
- 6 arrondissements.
- 243 000 habitants.
- 20 155 établissements.
- 21,5% de taux de chômage.
- 40% des entreprises de Marseille.

Les secteurs créateurs d'emploi sont ceux des transports et entreposage, du commerce, du sanitaire et social, des TIC.

Des enjeux / Des dynamiques : Le plus important projet d'urbanisme européen, Euroméditerranée et son Eco Cité Marseille Euroméditerranée qui tire le centre ville vers le nord de la ville et vers l'est ; la reconfiguration des abords du Stade Vélodrome. La ZAC St Charles. Le centre ville offre un avenir dont il convient de transformer collectivement les promesses.

Les forums emploi : rapprocher offreurs & demandeurs d'emploi

En 2014, la MDEM a concentré ses efforts sur deux forums : 5ème édition du Forum Vallée de l'Huveaune et 8ème édition du Forum Nord/ZFU.
La mobilisation de Pôle emploi, de la Communauté Urbaine MPM et celle des réseaux d'entreprises, a permis la réussite des forums.
- 90 entreprises présentes.
- 650 offres d'emploi proposées (hors Armée).
- 4 500 demandeurs d'emploi.
- 400 offres pourvues en moyenne chaque année.

Cartographie des acteurs de l'emploi : connaître le territoire

En matière d'économie et d'emploi, la qualité de la circulation de l'information est déterminante. Le constat est plus vrai encore dans un territoire aux dynamiques diverses et à la densité forte d'acteurs.
Depuis 2010, la MDEM propose une cartographie des acteurs, pour que chacun s'y retrouve et que tous coopèrent.
En 2014, l'outil a été enrichi d'une classification plus fine des acteurs de l'emploi et de la formation et un tutoriel d'utilisation vidéo a été conçu.
En 2015 de nouveaux indicateurs enrichiront la cartographie pour une utilisation plus large et plus efficace encore.

Retrouvez la cartographie des acteurs de l'emploi sur *www.mdemarseille.fr*

MOBILITÉ

La mobilité est une composante à part entière du profil professionnel, nécessaire pour les salariés et demandeurs d'emploi, exigée par les entreprises.
A partir de ce constat, la Maison de l'emploi de Marseille déploie depuis 2008 plusieurs actions qui ont continué de se développer en 2014. Tour d'horizon non exhaustif de ce travail indispensable à une métropole inclusive et durable.

La Centrale de mobilité : levier indispensable de mobilité pour l'emploi

Elle développe des services et des outils pour les demandeurs d'emploi et salariés en insertion, afin que la mobilité ne soit pas un frein au maintien et l'accès à l'emploi.

En 2014, **1 118 personnes ont été orientées vers la Centrale** par les acteurs de l'emploi et ont bénéficié d'aides pédagogiques ou matérielles : diagnostic, accompagnement à la conduite, prêt de véhicules, etc.

Parallèlement, des modules **de formations à la mobilité** ont été conçus et proposés **aux professionnels de l'emploi.**

Un nouveau kit mobilité a été mis en œuvre, sur le même modèle que celui destiné aux entreprises. Dédié aux professionnels de l'emploi, il permet notamment une meilleure connaissance des solutions de mobilité et une orientation pertinente sur les dispositifs.

Des petits déjeuners sont proposés aux entreprises, permettant, à partir d'un diagnostic, d'échanger sur les problématiques de mobilité et de trouver des solutions, notamment avec les Autorités Organisatrices de Transports et les opérateurs.

Les journées mobilité

Depuis 4 ans, la Centrale de mobilité participe à la semaine européenne de la mobilité. En plus d'un temps d'informations et d'échanges à destination des professionnels de l'emploi, des entreprises, des opérateurs et experts de la mobilité, cette année, en lien avec Grand Littoral et les centres commerciaux de La Valentine, 2 journées d'animation et de sensibilisation ont été proposées au grand public.

Un écosystème innovant sur la mobilité

Au-delà, la chargée de mission mobilité a conduit **un travail de mobilisation, d'animation et de coordination,** créant un véritable écosystème innovant sur la mobilité ; offrant un espace au développement d'actions et d'une ingénierie de la mobilité.

INITIER ET TRANSMETTRE

Certaines actions ont été initiées par la Maison de l'emploi lors des années passées. Le recentrage de son activité autour de l'anticipation et l'accompagnement des mutations économiques comme de l'appui au développement local ne permet pas à l'équipe de la Maison de l'emploi de Marseille de poursuivre la conduite de ces actions.
2014 aura permis d'en assurer la pérennité par la transmission du pilotage d'actions à un ou plusieurs partenaires. Enrichir le territoire durablement.

Plateforme savoirs de base : décloisonner les dispositifs, orienter les personnes

En dépit des nouvelles orientations de la Maison de l'emploi de Marseille, en 2014 la Ville de Marseille a souhaité accompagner la transition de cette action. Elle a donc chargé la Maison de l'emploi de Marseille de travailler à son maintien et son portage par un ou plusieurs partenaires.
Une démarche d'évaluation et d'accompagnement au changement a été conduite en s'appuyant sur des entretiens avec les partenaires institutionnels et de terrain et les « repreneurs potentiels ».
A partir de scenarii élaborés, 2015 permettra de consolider et pérenniser la Plateforme dont l'utilité s'est confirmée au fil des années.

Clauses sociales : les marchés publics municipaux au service de l'emploi

La Ville de Marseille a confié en 2013 à la Maison de l'emploi une mission de sensibilisation et mise en œuvre de clauses sociales dans ses marchés publics.
Les acteurs concernés au sein de chaque délégation de la Ville ont été formés par la Mission Marseille Emploi et Emergence(s).
Le principe de la clause sociale s'inscrit désormais dans le quotidien des agents de la Mairie de Marseille au travers des outils informatiques et procédures. En 2014, 5 marchés « clausés » ont été finalisés.
9 033 heures d'insertion ont été réalisées par 23 personnes ayant ainsi accédé à un emploi. A partir de 2015, la mission sera réorganisée avec les principaux partenaires. Cohérence, mutualisation et efficacité.

Service d'Amorçage de Projets : de l'envie au projet

Depuis 2008, dans le cadre de la priorité donnée à la création d'activité sur le territoire, un Service d'Amorçage de Projets (SAP) a été déployé par la Maison de l'emploi de Marseille, en lien avec les acteurs de la création.
Objectif : repérer des potentiels d'activités dans les quartiers prioritaires, transformer une envie en un projet.

Afin d'accompagner la prise de relai en 2015, la Maison de l'emploi de Marseille a organisé le tour de table financier et permis l'identification des acteurs susceptibles d'assurer le pilotage du service.

PERSPECTIVES 2015

Laurence FONTAINE
Directrice de la Maison de l'emploi de Marseille

Contribuer collectivement au devenir économique et humain de notre territoire. Telle est la formidable mission de la Maison de l'emploi de Marseille avec ses partenaires. Nous la poursuivrons en 2015, avec le soutien renouvelé de la Ville de Marseille et de l'Etat.

De même qu'il garantit la cohérence et l'intelligence de notre action, le tour de table de la Maison de l'emploi de Marseille nous permet de rester vigilants sur l'évolution des territoires et les mouvements des filières et d'agir efficacement en mobilisant les compétences.

Notre mission de pilote d'une démarche partenariale de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriales, confiée par l'Etat et la Région en 2014, va se poursuivre dans quatre filières majeures : commerce, économie numérique, logistique urbaine et réparation navale. Le travail continuera à être mené en cohérence et complémentarité avec le Service Public de l'Emploi, les services de la Ville de Marseille, de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et du Conseil Régional, les Chantiers métropolitains, les partenaires sociaux, les pôles et clusters régionaux, ainsi que les représentants d'entreprises, branches professionnelles et OPCA.

La labellisation « French Tech » d'Aix Marseille apporte encore plus de poids et d'ambition à la démarche sur l'économie numérique. La réparation navale nous ouvre vers d'autres métiers de la mer, dont le développement est impressionnant sur notre littoral. Le secteur du tourisme s'affirme de plus en plus fortement comme une filière d'avenir. De belles perspectives qui ne nous empêcheront pas de rester vigilants sur nos filières historiques comme le BTP.

Accompagner les territoires, faire prendre la mesure de leurs projets, structurer leurs acteurs afin qu'ils puissent s'exprimer de manière coordonnée et donc plus percutante. Les Rendez-vous territoriaux, créés en 2014, seront renouvelés en 2015, en diversifiant les thématiques et démultipliant les occasions de partager diagnostics, projets et ambitions.

L'expertise et la capacité de la Maison de l'emploi à agir, avec l'ensemble des parties prenantes, pour une mobilité durable au service de l'emploi demeure une priorité. De même que le développement de la création d'activité. L'expérimentation innovante du Mentoring in situ qui associe opérateurs de la création d'activité et têtes de réseau entreprises, entrera dans une phase opérationnelle qui permettra de renforcer de toutes jeunes entreprises.

Et bien entendu, le label Empl'itude, preuve de l'exemplarité et de l'engagement de nos entreprises en matière d'emploi, poursuivra son déploiement dans la Communauté urbaine mais aussi à Avignon, Cannes, Toulon Provence Méditerranée.

Enfin, comme un trait d'union entre ses approches territoriales et économiques, la Maison de l'emploi de Marseille va relancer les travaux du Comité d'Orientation pour l'emploi (COE), instance stratégique dont le partenariat pourra utilement accompagner la création et le lancement de la Métropole Aix Marseille Provence, renforçant encore les contributions de la Maison de l'emploi de Marseille.

Ensemble accompagner les territoires et les entreprises pour le développement de l'emploi.

Merci à tous nos partenaires pour leur confiance et leur implication !

L'ÉQUIPE

DE GAUCHE À DROITE

1 - Laurence Fontaine - *Directrice*
2 - Martine Harmelin - *Secrétariat*
3 - Marion Khalifa - *Responsable Administratif & Financier*
4 - Philippe Peysson - *Chargé de mission - GPECT commerce / économie numérique - Référent Centre-Ville*
5 - Nordine Timricht - *Chargé de mission - GPECT logistique urbaine - Référent Vallée de l'Huveaune*
6 - Muriel Bernard-Reymond - *Chargée de mission - Coordination GPECT - Création d'activité - Référente Nord*
7 - Naouel Sbei - *Secrétariat - Création d'activité*
8 - Laure Piana - *Chargée de mission - GPECT réparation navale - RSE*
9 - Anne-Laure Nardone - *Chargée de mission Mobilité*

Retrouvez toutes nos publications
sur le site de la Maison de l'emploi de Marseille
www.mdemarseille.fr

Maison de l'emploi de Marseille
38 rue Breteuil - 13006 Marseille
Tél : 04.88.15.16.30
Directrice de publication : Laurence Fontaine

La Maison de l'emploi de Marseille remercie l'ensemble des partenaires, opérateurs et acteurs de terrain impliqués dans la définition et la mise en œuvre de son plan d'action.

sunmedia / www.sunmed.fr